

Joigny Infos

Le journal d'information de la ville

Février 2017 | 091

Joigny voit l'avenir en 4.0 P. 8





Infos pratiques - adresses et numéros utiles

10 103

C'est le chiffre de la population totale de Joigny au 1^{er} janvier 2017 (source Insee).

Recensement de la population

Le recensement de la population est en cours depuis le 19 janvier. Il durera jusqu'au 25 février. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, une "lettre aux habitants" a été déposée dans votre boîte aux lettres début janvier.

Deux solutions :

- Répondre au questionnaire en ligne via le site Internet "le-recensement-et-moi.fr". C'est la manière la plus simple de se faire recenser ;
- Compléter les imprimés papier que l'agent recenseur vous aura remis.

Deux agents recenseurs (Jean-Claude Crochet et Alain Ruiz) ont été recrutés pour effectuer les opérations de recensement. Ils sont à votre disposition.

Pour tout renseignement, contactez Florence Quinet, coordonnateur communal, au 03 86 92 48 19.

Piscine intercommunale

La piscine intercommunale sera fermée du 13 au 26 février inclus pour vidange et travaux.

Déchèterie de Joigny : nouveaux horaires au 1^{er} février 2017

À compter du 1^{er} février 2017, la déchèterie intercommunale installée route de Chamvres sera ouverte selon les horaires suivants.

En été :

- les lundis de 14h à 18h ;
- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h ;
- les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

En hiver :

- les lundis de 14h à 17h ;
- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h ;
- les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

• Permanence des élus

Chaque samedi, de 10h à 12h, un élu se tient à la disposition des Joviniens à la mairie. Vous pouvez le rencontrer sans rendez-vous.

Permanences :

- **Conciliateurs de justice** : mardi 14 février de 9h30 à 12h (pôle social), mercredi 15 février de 9h30 à 12h (Halle aux Grains)
- **ADAVIRS** : jeudi 23 février de 9h30 à 12h à la brigade de gendarmerie (10 rue du Maillet d'Or) et de 13h30 à 17h au centre social (5 rue Jules Dumont d'Urville)
- **ADIL** : samedi 11 février de 10h à 12h (mairie)

Mairie : 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex - <http://www.ville-joigny.fr> - Facebook : ville de Joigny

Tél. **03 86 92 48 00** - Fax : **03 86 92 48 01** - mairie@ville-joigny.fr

Ouverte du lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h (16h30 le vendredi) - le samedi 8h à 12h pour le service population

"Allo mairie" : le 0 8000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale : place Jean de Joigny du lundi au samedi midi. Tél & fax **03 86 62 09 38**

police.municipale@ville-joigny.fr - pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr

Déchèterie (nouveaux horaires à compter du 1^{er} février) : les lundis de 14h à 17h, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Pharmacies / officines ouvertes le lundi : matin et après-midi : pharmacies du Marché (14 quai Ragobert) et Lemarquand (14 av. Gambetta) - après-midi : pharmacie Tran (8 rue Gabriel Cortel)

Violences conjugales : 3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

Responsable de la publication : Bernard Moraine

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017 -ISSN 1269-4576

Impression : Chevillon imprimeur - Sens - Visuels : Emmanuel Robert Espalieu, Gérard Pol, Alain Épron, Abdelkader Benlarbi, Fabrice Maigrot, Irwin Barbé, Élise Le Garrec, Dr. Jean Kenyon NOAA photo library



...un nouveau site Internet
au design très moderne...



Éditorial

Avoir un temps d'avance

Malgré l'important retard pris par notre département dans le domaine des nouvelles technologies, nous avons ici, à Joigny, décidé d'avancer tout de même avec les outils les plus performants. I

l y a quelques jours par exemple, la ville de Joigny a mis en ligne son nouveau site Internet, au design très moderne.

Il est désormais consultable depuis votre ordinateur bien sûr, mais aussi depuis votre smartphone ou votre tablette. La grande nouveauté est la rubrique "agenda", qui propose une vision globale des sorties, événements et activités jovinienne. Dans cet agenda, un sous-menu "proposer un événement" permet à toute personne d'annoncer un événement public qu'elle organise à Joigny.

Autre nouveauté, un portail dénommé "6Tzen.org", mis en place par une jeune PME française spécialisée dans la dématérialisation du service

public, permet à tout citoyen d'accomplir la plupart des formalités administratives en restant chez lui. Cette nouvelle version du site de la ville a été entièrement réalisée en interne par nos services que je remercie et félicite vivement.

De même, face à l'office de tourisme, une borne interactive, qui fonctionne comme un téléphone géant, offre des informations 7j/7, 24h/24 : hébergements, restaurants, commerces, entreprises... À l'intérieur de l'office de tourisme, deux écrans diffusent également diverses informations tout au long de la journée.

Il est toujours bon d'avoir un temps d'avance... ■

Votre dévoué maire
Bernard MORAINÉ

→ Sommaire

- P.4** Arrêt sur images
- P.6** Conseil municipal : la réunion du mercredi 14 décembre 2016
- P.7** Vivre à Joigny : prévention de la délinquance, la ville s'investit. Joigny voit l'avenir en 4.0
- P.9** Travaux : les églises, un patrimoine à entretenir
- P.10** Les infos de l'interco. : la redevance incitative, nouveau modèle de financement du service public des déchets. Le contrat de ruralité, outil du pôle d'équilibre territorial et rural
- P.11** Politique de la ville : PRE, agir maintenant pour nos enfants
- P.12** Environnement : le pôle formation exemplaire dans la gestion de ses déchets
- P.13** Culture : le jardin d'hiver d'Abdelkader Benlarbi à l'espace Jean de Joigny. Une artiste en résidence à l'école Saint-Éxupéry
- P.14** Tribune libre
- P.15** Histoire : J. Tenon, R. M. Pinon et F. Arvers, trois personnalités du Jovinien
- P.16** Rendez-vous



Arrêt sur images



Vœux 2017

Les traditionnelles cérémonies des vœux se sont déroulées dans les salons de l'hôtel de ville les jeudi 12 et vendredi 13 janvier.

Jeudi 12, Nicolas Soret, président de la communauté de communes, et Bernard Moraine, maire, ont présenté leurs vœux aux forces vives de la commune et de la communauté de communes en présence de S. Roussely, sous-préfète de Sens, de M.L. Fort, députée, de H. de Raincourt et J.B. Lemoyne, sénateurs, de M.J. Delambily, procureure de la République près le tribunal de grande instance de Sens, du colonel Neto, commandant la compagnie de gendarmerie, du capitaine Rapita, commandant la brigade territoriale de gendarmerie, du lieutenant Treny, chef du centre de secours principal...

Vendredi 13, c'est aux agents communaux et intercommunaux qu'ils se sont adressés à l'occasion d'un repas partagé avec les élus, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



À l'occasion de son centenaire, le Lions'club a offert un cerisier du Japon à la ville. L'arbre a été planté au parc du Chapeau le mercredi 14 décembre.



Pour commencer la nouvelle année sous le signe de la convivialité et du vivre-ensemble, près de deux-cents personnes (Joviniens et habitants de la CCJ) âgées de 60 ans et plus ont participé à l'après-midi dansant qui leur était offert dans les salons de l'hôtel de ville le jeudi 5 janvier avec le groupe "Les années 60".



Des travaux visant à sécuriser les piétons aux abords de la salle omnisports en réduisant la vitesse ont été réalisés.



Le spectacle de fin d'année offert par la municipalité a attiré de nombreux enfants le mercredi 21 décembre dans les salons de l'hôtel de ville. La magie a opéré avec Sébastien et Aurore Ladruze qui ont présenté leur show de grande illusion.



Joigny on Ice : la patinoire installée dans le marché couvert du 18 au 21 décembre derniers a attiré, chaque jour, près de 500 personnes. Cette animation, organisée pendant les vacances de Noël, a été très appréciée. Le public était ravi. Il y régnait une très bonne ambiance. Les plus grands aidaient les plus petits. Il fallait faire la queue pour accéder à la piste. Pour faire patienter, des jeux en bois étaient proposés. La nocturne organisée le mardi 20 avec libre participation a permis de récolter 220 € qui seront reversés à des associations caritatives. Un grand merci aux nombreux bénévoles qui se sont investis : équipe citoyenne, jeunes ayant participé aux divers chantiers jeunes, Joviniens venus spontanément. Merci également à ce Jovinien, bénévole lui aussi, présent sur le site du mardi 20 à 10h au mercredi 21 à 3h, pour installer, faire fonctionner puis démonter ses jeux de lumières.

Lundi 19 décembre, le centre social "La Fabrik" organisait sa sortie de fin d'année à Paris. Petits et grands ont pu découvrir les principaux monuments de la capitale et goûter aux délices du marché de Noël en flânant sur les Champs-Élysées, entre amis et en famille.



Conseil municipal

Réunion du mercredi 14 décembre 2016

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 14 décembre dernier sous la présidence de Bernard Moraine, maire. L'ordre du jour portait sur les dossiers suivants :

Le rapport d'orientations budgétaires 2017

Conformément à la loi, un débat sur le rapport d'orientations budgétaires de l'année 2017 a eu lieu. Ce débat a mis l'accent sur un contexte financier qui restera difficile puisqu'une nouvelle fois la dotation globale de fonctionnement que l'État versera à notre commune en 2017 sera amputée d'une contribution au redressement des comptes de la Nation. Pour pallier cette perte de ressources, le prochain budget sera construit en recherchant le maximum d'économies sur les dépenses de fonctionnement sans augmenter les taux communaux de la fiscalité. Le programme d'investissement 2017 prévoit notamment la création d'un nouveau lieu de restauration scolaire, l'installation de caméras de vidéoprotection, la création d'un centre de loisirs, l'aménagement de la maison des internes...

L'exonération des droits de terrasses et d'enseignes

Le conseil municipal reconduit, pour la sixième année consécutive, l'exonération des droits de terrasses et d'enseignes des commerçants sur la base du même nombre de tables qu'en 2015. Cette mesure avait été prise en décembre 2011 pour soutenir le commerce local, touché par le départ du 28^e Groupe géographique.

Les frais de scolarité

La participation des communes aux frais scolaires augmente de 0,4 % pour l'année 2016-2017. Elle passe ainsi à 598,05 € pour un enfant scolarisé en maternelle et à 379,72 € pour un élève en élémentaire. La participation de la ville aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte-Thérèse est supprimée pour les classes maternelles et augmente de 0,4 % pour les classes élémentaires, passant ainsi à 416,23 € par élève jovinien.

Les tarifs des services eau et assainissement

Les prix de l'eau, de la taxe d'assainissement, de la location des compteurs et des interventions n'augmenteront pas en 2017. Le prix du m³ d'eau s'établit à 4 € TTC pour une habitation située en zone d'assainissement collectif et à 1,50 € TTC pour une habitation en zone d'assainissement non collectif.

La mise en place du système de paiement TIPI

Payer sa facture d'eau par Internet sera bientôt possible. La ville adhère au service de paiement en ligne, développé par la direction générale des finances publiques, dénommé TIPI (Titre Interbancaire de Paiement par Internet). Ce système de paiement dématérialisé offre l'avantage d'être accessible 24H/24, sans contrainte de temps, de déplacement ou d'envoi postal.

Le droit de préemption urbain pour l'immeuble 1 et 3 rue Gabriel Cortel

Dans le cadre de la politique de renouvellement urbain, qui prévoit entre autres la redynamisation de la rue Gabriel Cortel, la ville a fait part de sa volonté de préempter le bien mis en vente par adjudication forcée aux n^o 1 et 3. Après avis de "France domaine", le conseil municipal confirme le prix de vente à 93 000 € auquel il convient d'ajouter les frais de notaire et d'adjudication.

Le projet d'éducation artistique et culturelle

Le conseil municipal approuve le projet d'éducation artistique et culturelle axé sur de la médiation des saisons des Vendredis de Debussy dont l'objectif est de faire rencontrer et interagir les enfants et les adultes. Il sollicite une subvention de la direction régionale des affaires culturelles de 5 000 €.

La mise à jour de l'agenda d'accessibilité

Le conseil municipal approuve son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) actualisé des bâtiments communaux (vingt-deux bâtiments restaient à auditer). Il sera transmis à la préfecture. Le programme de travaux, estimé à 1 413 420 € HT, s'étendra sur six ans.

D'autres dossiers sont approuvés :

- Les décisions modificatives au budget principal ainsi qu'aux budgets annexes de l'eau, du Contrat de Redynamisation du Site de Défense (CRSD), du conservatoire, de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire, de l'aire d'accueil des gens du voyage et de la forêt ;
- Le remplacement de la redevance d'occupation du domaine public communal par les montants plafonds prévus au décret du 27 décembre 2005 pour les opérateurs de télécommunications ;
- La mise en place d'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal pour les chantiers de travaux de gaz à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- La mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour les agents communaux ;
- Les régularisations foncières relatives à l'échange de terrains entre la ville et un riverain de l'aérodrome d'une part et le transfert du terrain du collège au département ;
- La modification des statuts de la CCJ suite aux transferts, au 1^{er} janvier 2017, des compétences "Zones d'Activité Économique (ZAE)", "aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage" et "promotion du tourisme".

Par ailleurs, le conseil municipal prend acte du rapport 2015-2016 de la commission communale d'accessibilité des personnes handicapées. ■



Vivre à Joigny

Prévention de la délinquance : la ville s'investit

Bernard Moraine | Maire



La réunion plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est tenue à l'hôtel de ville le vendredi 16 décembre dernier. Cette réunion est l'occasion, chaque année, de faire un point avec les acteurs de lutte contre la délinquance : préfecture, parquet, gendarmerie nationale, établissements scolaires, services municipaux... Elle permet également de dresser le bilan des actions engagées.

Les indicateurs de la délinquance seront communiqués par la préfecture début 2017. Le capitaine Jean-Luc Tassa, commandant en second de la compagnie de gendarmerie, et le capitaine Philippe Rapita, commandant la brigade territoriale de gendarmerie de Joigny ont toutefois annoncé des tendances à la baisse en matière d'atteintes aux biens et aux personnes, d'escroqueries, d'infractions ainsi que de dégradations.

En 2016, la ville a mené de nombreuses actions de prévention, en lien avec ses partenaires : établissements scolaires, bailleurs sociaux...

Six jeunes ont été reçus avec leurs familles pour des **rappels à l'ordre**. Dans le cadre du dispositif de **remobilisation scolaire** PIDRE (Projet Individuel Dérogatoire à la Réussite Éducative), deux jeunes ont été accueillis dans les services électricité et espaces verts. Les **trois médiateurs** de la ville ont réalisé cent cinquante interventions pour régler des problèmes d'incivilités, de tapages nocturnes, de conflits de voisinage... mais aussi pour aider à résoudre des petits conflits de la vie quotidienne, pour écouter, accompagner... Une **équipe citoyenne** composée de personnes bénévoles s'est formée avec pour missions de sécuriser les sorties des écoles, d'accompagner les sorties scolaires, d'effectuer des randonnées citoyennes pour identifier tout dysfonctionnement en ville et d'aider la ville dans l'organisation de manifestations.

Créée en novembre 2015, **l'école hors les murs** a accueilli sept jeunes temporairement exclus des établissements scolaires. Des intervenants qualifiés leur ont apporté un soutien pédagogique d'une part et ont travaillé avec ces jeunes sur leur orientation, l'estime de soi, le savoir-être, la discipline... d'autre part.

Trois chantiers jeunes organisés en avril, juillet et octobre ont mobilisé quarante-sept jeunes âgés de seize à vingt-trois ans sur divers travaux : préparation du terrain et confection de mobilier pour l'opération "Joigny plage", rénovation de locaux, jardinage... En contrepartie, la ville les a aidés à financer un projet (code de la route, projet professionnel ou autre).

Dix-neuf personnes ont effectué des **travaux d'intérêt général** aux services techniques municipaux, principalement dans les services voirie et propreté.

Enfin, à la suite des attentats survenus ces dernières années, un **plan de lutte contre la radicalisation** a été mis en place avec :

- un atelier de réflexion autour de la laïcité ;
- des échanges au lycée avec Latifa Ibn Ziaten, la présidente de l'association pour la jeunesse et la paix (et mère de la première victime de Mohamed Merah) ;
- trois actions pour éviter le cloisonnement des jeunes filles et des femmes de quartier [un projet sportif "Boxe avec moi" pour les publics éloignés, plus particulièrement féminins, une action FAEDA (Femmes de quartiers Action Expérimentale de Décloisonnement et d'Accompagnement) pour l'insertion professionnelle en collaboration avec Pôle emploi, et une formation prévue auprès des animateurs périscolaires].

À ce titre, Emmanuelle Fresnay, directrice de cabinet du préfet, a rappelé l'entrée en vigueur, depuis le 1^{er} décembre, du nouveau plan Vigipirate, qui prévoit trois niveaux de menace contre deux précédemment, et l'importance de prévenir la radicalisation.

Toutes ces actions, mises en place depuis plusieurs années, seront poursuivies en 2017. C'est grâce à ce travail sans relâche que nous obtiendrons des résultats. ■

De droite à gauche, Emmanuelle Fresnay, directrice de cabinet du préfet, Bernard Moraine, maire, Marie-José Delambily, procureure de la République près le tribunal de grande instance de Sens, le capitaine Jean-Luc Tassa, commandant en second de la compagnie de gendarmerie, le capitaine Philippe Rapita, commandant la brigade territoriale de gendarmerie de Joigny, Caroline Colson-Mirol, directrice générale des services de la mairie et de la communauté de communes du Jovinien, Christophe Bausseron, directeur de la SIMAD, et Laïla Perin-EI Maktobi, coordinatrice politique de la ville à la mairie





Vivre à Joigny

Joigny voit l'avenir en 4.0

Benoît Herr | Conseiller municipal délégué à la communication et à l'e-administration



La ville de Joigny vient de mettre en ligne son nouveau site Internet.

Entièrement conçu et réalisé par les agents municipaux des services communication et informatique, il répond aux dernières exigences techniques en matière de

site Web et offre un design très moderne. Il propose des fonctionnalités de partage permettant aux visiteurs de publier les contenus (agenda, actualités, etc.) sur le site et/ou les réseaux sociaux.

Ville-Joigny.fr est disponible depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette. Grâce à la technologie responsive, le navigateur Internet détecte automatiquement le type d'appareil à partir duquel l'utilisateur se connecte afin d'en adapter son affichage. La navigation sur le site est ainsi rendue facile et ergonomique.

La grande nouveauté est la rubrique "Agenda". L'agenda vous offre une vision globale sur les sorties, les activités et les événements joviniens à venir. Il est également à la disposition de toute personne souhaitant promouvoir un événement public qu'elle organise à Joigny via le sous-menu "proposer un événement".

Nos brochures et livres ont désormais un espace dédié, "le kiosque", qui permet de consulter les publications papier directement sur le navigateur Internet ou de les télécharger pour une lecture ultérieure en mode hors connexion.

Autre nouveauté, un lien vers le portail 6Tzen.org vous permet d'accomplir la plupart des formalités administratives par voie dématérialisée. Vos demandes faites via ce site que vous

trouvez dans la rubrique "e-mairie" sont directement transmises par e-mail à la mairie et vous recevez un récépissé par e-mail. Ce service permet de se conformer au décret du 26 octobre 2016 relatif aux modalités de saisine de l'administration par voie électronique. 6Tzen.org a été créé par une PME française spécialisée dans la dématérialisation du service public pour faciliter les démarches administratives en ligne.

Une borne interactive financée par les annonceurs a été installée par la société Cartelmatic sur le trottoir en face de l'office de tourisme. Il s'agit d'une borne tactile qui fonctionne comme un téléphone géant pour offrir des informations 7j/7, 24h/24. Hébergements, restaurants, commerces, entreprises, services publics sont répertoriés avec les coordonnées pour mieux connaître la ville et toutes ses possibilités. Les informations sont mises à jour. C'est donc un plus qui permet d'accueillir et d'informer le visiteur et les habitants en permanence.

L'office de tourisme s'est aussi équipé de deux écrans permettant de supprimer l'affichage papier et de dynamiser l'espace d'accueil par des visuels plus attractifs en utilisant les outils actuels. Le premier, posé sur le comptoir, diffuse tout au long de la journée essentiellement les informations des partenaires de l'office de tourisme afin de les valoriser, tels que les hébergements, restaurants et commerces. Cela permet de compléter les renseignements pratiques par des images. Le second écran, plus grand, diffuse des informations sur les animations comme les billetteries pour les Vendredis de Debussy, les fêtes des associations, les festivals de tout le territoire de la communauté de communes du Jovinien, ainsi que la météo ou toute autre information ou message pratique. ■

La borne interactive installée face à l'office de tourisme

Le nouveau site Internet de la ville au design très moderne



BOUGEZ À JOIGNY

FÉV. 2017

Expositions

"Jardin d'hiver" Abdelkader Benlarbi

Encres et sculptures

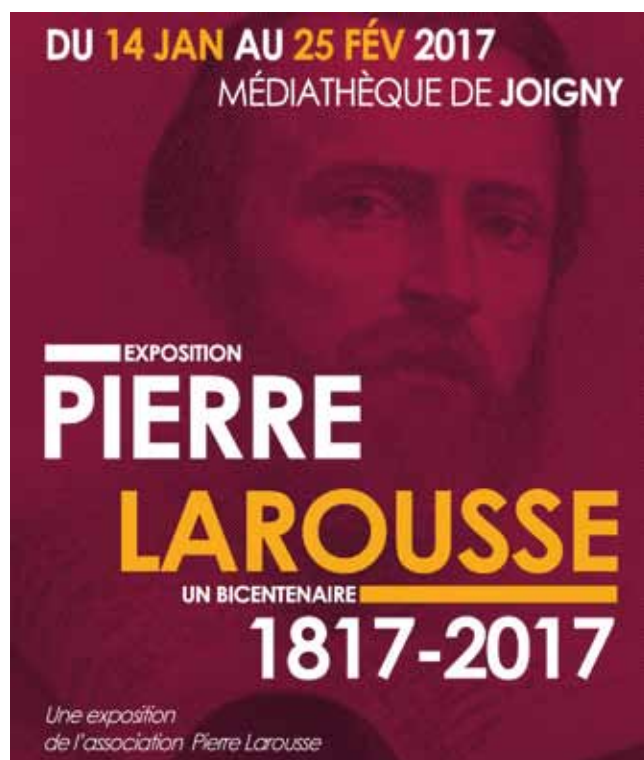
Du 5 février au 19 mars - espace Jean de Joigny



Pierre Larousse - 1817-2017

Exposition de l'association "Pierre Larousse"

Jusqu'au 25 février - médiathèque



Ces expositions sont gratuites.



Fado - chant, mandoline et guitare



"Les amis du placard" Le Spiralum compagnie © Fabrice Maigrot

Jusqu'au 25 mars 2017

Prix littéraire manga SaYONNE'ara

Venez découvrir à la médiathèque la sélection des 25 mangas des 4 catégories différentes : *Kodomo* (primaire), *Shojo* (collège), *Seinen* (lycée et adultes) et votez pour votre manga préféré !

Inscription à la médiathèque - à partir de 8 ans - gratuit

Jeudi 26 janvier

Plan local d'urbanisme intercommunal

Réunion publique participative
18h30 - salons de l'hôtel de ville

Résister au fanatisme

Présentation de cinq films la veille de la "journée de la mémoire de l'holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité" par la classe "Projet action média" du collègue André Malraux de Paron : "Qu'est-ce que le fanatisme ?" (3'), "Résister au fanatisme nazi" (9'), "Le Chambon-sur-Lignon, les trois résistances" (14'), "La Maison d'Izieu, une mémoire en résistance" (18') et "Le monde face à l'extrémisme violent" (16'). Projections suivies d'un débat avec Vincent Moissenet, professeur et coordinateur du projet

19h - salle C. Debussy - gratuit

Vendredi 27 janvier

Fado

Musique

Miriam Ruggeri, chant - Kathy Lasso, mandoline - Wim Hoogewerf, guitare

Le Fado est un chant traditionnel portugais qui aborde l'amour, la jalousie, la nostalgie, le chagrin, l'exil, la vie... Miriam Ruggeri a été bercée toute son enfance par les vinyles de chanson Fado, et d'un amour de la terre portugaise cultivé au sein de sa famille. Dans son approche du chant lyrique, elle a toujours essayé de toucher, d'émouvoir, au cœur du texte. C'est avec ce passé qu'elle construit son Fado à l'émotion authentique. Un Fado relié à la musicalité baroque et à la chanson populaire, aux voix et aux cordes pincées, au Portugal et à l'Italie.

www.voixenscene.org - wim.hoogewerf.free.fr

Dans le cadre des Vendredis de Debussy

20h30 - salle C. Debussy - 12 € et 8 € - gratuit - 12 ans

Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Lundi 30 janvier

Atelier jazz et élèves adultes du conservatoire

19h30 - salle C. Debussy - gratuit

Vendredi 3 février

Planètes

Musique

Claudia Solal : chant - Didier Petit : violoncelle - Philippe Foch : percussions

La musique a beaucoup accompagné la conquête spatiale et cela autant dans la chanson que dans la musique contemporaine ou le jazz sans compter la pop. Didier Petit a pu vivre son rêve d'enfant de quitter la Terre en jouant du violoncelle, en 2015, grâce à l'avion ZéroG et le cosmocelle (violoncelle particulier). Le désir du trio est de faire apparaître onze chansons comme autant de planètes à découvrir. myspace.com/didiersmall



Dans le cadre des Vendredis de Debussy

20h30 - salle C. Debussy - 12 € et 8 € - gratuit - 12 ans

Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 4 février

La boîte à histoires

"Tout en couleur". Le monde en couleur : des histoires sur les couleurs

Pour les enfants à partir de quatre ans

10h30 - médiathèque - gratuit

Vendredi 10 février

Les amis du placard

Théâtre

Le Spiralum compagnie. Vanessa Pivain, Valérie Lombard, Ludovic Féménias, Sébastien Maréchal : comédiens - Fabrice Maigrot : mise en scène

Un jour de soldes, Jacques et Odile se sont acheté un couple d'amis. Ils les sortent du placard lorsqu'ils veulent passer une bonne soirée. Mais au fil du temps, ils deviennent de plus en plus exigeants avec eux. Dérangante, parfois drôle et toujours terriblement désespérée, cette comédie encourage la réflexion sur la misère intellectuelle et affective à laquelle peut conduire une société de consommation poussée à son paroxysme.



Dans le cadre des Vendredis de Debussy

20h30 - salle C. Debussy - 12 € et 8 € - gratuit - 12 ans

Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05



The Art Industrie © Jack Torrance, 2016



Histoires à 4 pattes ! le 3^e samedi de chaque mois

Samedi 11 février

Tous en jeux !

Avant-première du jeu de société, adapté du manga, "L'attaque des Titans", présenté par Nicolas Calvao de "Cartes sur Table", dans le cadre du prix littéraire manga SaYONNE'ara.

Sur réservation au 03 86 91 47 52

14h30 - ludothèque - à partir de 12 ans - gratuit

Soirée de soutien aux Chapo Folie's

The Art Industrie en concert

19h - salle des Champs Blancs - buvette* et restauration sur place - entrée 5 € - gratuit pour les moins de 12 ans

Mardi 14 février

Cendrillon, le temps d'aimer

Spectacle au cabaret "La ruche gourmande" pour les Joviniens et les habitants de la CCJ de 60 ans et plus.

Inscription au 03 86 92 48 00

13h30 - départ place du 1^{er} RVY - 20 €/pers.

Rendez-vous du conservatoire

Les clarinettes et les saxs

18h30 - salle C. Debussy - gratuit

Mercredi 15 février

Rendez-vous du conservatoire

Les cordes

18h30 - espace Jean de Joigny - gratuit.

Vendredi 17 février

Violons - danseurs

Spectacle musical

Virginie Basset, Gabriel Lenoir : violonistes - Florence Bernard : regard extérieur

Divertimento pour deux violons et deux joueurs, avec farces, attrape-archets et ricochets sur le plancher. Deux violons qui se croisent, se découvrent, se confondent, s'écoutent et se répondent. Deux corps qui jouent à traverser le miroir, reflets l'un de l'autre, gémeaux malicieux. Un impromptu poétique en forme de quatuor pour instruments-personnages et danseurs-musiciens, qui jouent des multiples possibilités de rencontres musicales et visuelles de leurs violons et de leur corps. Deux violonistes-danseurs, un peu clowns, un peu pantins, pour le plaisir de croiser les archets.

www.virginiebasset.com.



Dans le cadre des Vendredis de Debussy

20h30 - salle C. Debussy - 12 € et 8 € - gratuit - 12 ans

Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 18 février

Histoires à 4 pattes !

Comptines, jeux de doigts, tapis à histoires, kamishibai pour petits de zéro à trois ans

10h30 - médiathèque - gratuit

Rendez-vous du conservatoire

Les musiques actuelles

11h - salle C. Debussy - gratuit

Mercredi 22 février

Plan local d'urbanisme intercommunal

Présentation du diagnostic

18h30 - hôtel de ville.

Centre social La Fabrik

Fabrik ô bijoux

Mardis 7, 14, 21 et 28 de 14h à 16h

Cuisine d'Italie

Jeudis 2, 9, 16 et 23 février de 9h à 11h

Ateliers tricot :

Lundis 13 et 27 février de 14h à 16h

Ateliers patchwork

Vendredis 3, 10 et 17 février de 14h à 16h

Groupe de réflexion

Lundi 6 février de 9h à 11h

Qi gong

Vendredis 3, 10 et 17 février de 9h à 10h

Ateliers divers & ateliers parents/enfants

Théâtre, couture, beauté, pause-café, activités créatives...

Cinéma - salle C. Debussy

Passengers science fiction de Morten Tyldum

Cigarettes et chocolat chaud comédie de S. Reine

American pastoral (VOST) drame de Ewan McGregor

Ballerina animation de Eric Summer, Eric Warin

Quelques minutes après minuit drame de J. A. Bayona

Primaire comédie dramatique de Hélène Angel

Nocturnal animals drame de Tom Ford

Le cœur en braille comédie dramatique de M. Boujenah

Dalida drame de Lisa Azuelos

The Birth of a Nation drame de Nate Parker

Il a déjà tes yeux comédie de Lucien Jean-Baptiste

Quai des brumes (4€) drame de Marcel Carné

Live by night thriller de Ben Affleck

Fleur de tonnerre drame de Stéphanie Pillonca-Kervern

Un sac de billes drame de Christian Duguay

Tous en scène animation de G. Jennings, C. Lourdelet

La la land comédie de Damien Chazelle

Alice comédies animation de Walt Disney

Tempête de sable (VOST) drame de Elite Zexer

Programme complet sur le répondeur 0892 892 892 (tarif spécial), à l'office de tourisme (03 86 62 11 05), sur les sites Internet www.joigny-tourisme.com (rubrique agenda), www.ville-joigny.fr (rubrique temps libre/cinéma) et sur le compte Facebook de la mairie.

Bibliothèque de La Madeleine

Place Colette

03 86 62 13 19

Mercredis de 14h à 18h

Samedis de 14h à 17h

Centre social La Fabrik

5 rue Jules Dumont d'Urville

03 86 92 48 28

centresocial@ville-joigny.fr

Conservatoire à rayonnement communal

24 rue Saint-Jacques

03 86 62 24 14 - 06 88 29 47 27

conservatoire@ville-joigny.fr

Espace Jean de Joigny

Place Jean de Joigny

03 86 91 49 61 - espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr

– du 1^{er} avril au 31 octobre : mercredis et vendredis de 14h à 19h, samedis de 10h à 19h, dimanches de 14h à 18h

– Du 1^{er} novembre au 31 mars : mercredis et vendredis de 14h à 18h, samedis de 10h à 18h, dimanches de 14h à 17h30

Médiathèque

Place du Général Valet

03 86 91 47 52

mediatheque@ville-joigny.fr

Mardis et mercredis de 14h à 18h

Vendredis de 14h à 19h

Samedis de 10h à 17h

Musée de la Résistance

5 rue Boffrand de 14h30 à 17h30

Mercredis, samedis, dimanches de mai à septembre

Mercredis et samedis en avril et octobre

Fermé durant la saison hivernale

Office de tourisme

4 quai Henri Ragobert

03 86 62 11 05

accueil@joigny-tourisme.com

Salle Claude Debussy

61 rue Saint-Jacques

Salle d'expositions

Château des Gondi

Rue Dominique Grenet

Salle des Champs Blancs

Avenue d'Amelia

Crédits photos : ville de Joigny sauf mention contraire - conception : ville de Joigny
www.ville-joigny.fr





Travaux

Les églises : un patrimoine à entretenir

Richard Zeiger | Adjoint au maire délégué aux travaux



Joigny possède trois églises classées au titre des monuments historiques : l'église Saint-Jean (classée en 1913), l'église Saint-Thibault (en 1914) et l'église Saint-André (en 1971). Ces édifices, qui ont traversé plusieurs siècles d'histoire depuis les XII^e /

XIII^e siècles ont besoin de soins permanents, petits et grands. Étant très attachés à la préservation de ce riche patrimoine qui, outre sa fonction culturelle, représente une richesse culturelle et touristique importante pour notre ville, nous nous sommes engagés dans une campagne de travaux sur ces églises qui, pour certains d'entre eux, vont durer plusieurs années.

En raison de leur intérêt historique, artistique et architectural, ces édifices font l'objet de dispositions particulières pour leur conservation et sont soumis à une réglementation lourde et contraignante. Les travaux à engager sur la structure du bâtiment et sur son contenu historique ne peuvent être entrepris qu'après autorisation administrative particulière accordée par le préfet de région. Les travaux autorisés s'exécutent sous le contrôle scientifique et technique des services de l'État chargés des monuments historiques, qui s'exerce dès le début des études documentaires et techniques préparatoires puis tout au long des travaux jusqu'à leur achèvement ; travaux souvent très coûteux parce qu'ils doivent faire appel à des entreprises hautement qualifiées ayant compétences d'exécution dans le respect des techniques anciennes de construction et/ou de restauration.

L'église Saint-Thibault souffre de diverses pathologies affectant son bâti, sa toiture et son réseau électrique. Avec l'accord des services de l'État, en l'occurrence la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne, une étude d'évaluation du monument et des travaux à entreprendre a été engagée fin 2013 par Cyrille Boucaud, architecte du patrimoine, maître d'œuvre de l'opération. L'étude terminée a été remise à la DRAC qui, après examen, a donné un avis favorable (en septembre 2014) pour la réfection des couvertures et charpentes des bas-

côtés, la démolition de la sacristie nord du XIX^e siècle, du fait de sa vétusté et qui ne présente aucun intérêt architectural, et la rénovation pour partie de l'installation électrique ; l'ensemble sur la base du montant estimé des travaux à 1 308 000 € TTC et d'une exécution en trois tranches de 2016 à 2018. L'opération peut faire l'objet d'une aide financière importante de l'État par l'intermédiaire de la DRAC que nous avons sollicitée, mais aussi et dans une bien moindre mesure, d'autres organismes et de personnalités, également sollicités.

Ce dossier a été présenté et voté en conseil municipal le 18 décembre 2015. Suivant le cours normal des marchés publics, les entreprises ont été choisies mi-avril 2016 avec l'engagement du démarrage des travaux au cours du quatrième trimestre 2016. Suite à un changement de solution technique imposé par la DRAC, affectant la partie toiture des bas-côtés, l'opération a été stoppée et les engagements auprès des entreprises résiliés. Notre souci étant que ces travaux démarrent au plus vite, nous avons demandé que l'étude technique intégrant les modifications imposées par la DRAC soit relancée immédiatement. Ce contretemps n'entame en rien notre volonté de remise en état de la toiture de cette église. Nous avons bon espoir que le démarrage des travaux voie le jour au cours du deuxième semestre de cette année, mais le calendrier d'exécution de l'ensemble de l'opération sera décalé d'une année. Les travaux se dérouleront de 2017 à 2019, voire au-delà en fonction des aléas de chantier imprévisibles tels que les intempéries...

Il est prévu aussi un ensemble de travaux qui interviendront sur ces édifices en 2017, tels que la peinture des portes des églises Saint-André et Saint-Jean ainsi que divers aménagements et la réparation de désordres sur l'ensemble des trois églises qui feront l'objet de communications futures.

Ce patrimoine est notre richesse commune, nous lui apportons la plus grande attention. ■

Église Saint-Thibault : les travaux se dérouleront de 2017 à 2019





Les infos de l'interco.

La RI, nouveau modèle de financement du service public des déchets

Nicolas Soret | Conseiller départemental, président de la communauté de communes du Jovinien, 1^{er} adjoint au maire



La Redevance Incitative (RI) est issue de la loi "Grenelle 1" et propose un mode de financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Ce financement se fera sur notre territoire selon un mode de calcul simple : le nombre de levées. En clair, ce sera le nombre de fois où l'on sort sa poubelle d'ordures ménagères (les bacs jaunes ne sont pas concernés) qui déterminera ce que l'on va payer.

Alors, comment cela va-t-il se passer ?

Tout d'abord, l'année 2017 sera une année d'essai qui va permettre de bien caler le dispositif, tant pour la collectivité que pour les familles. C'est pour cela que l'année 2017 sera une année "blanche", une année où chacun recevra, non pas une facture, mais une estimation de ce qu'il aurait à payer quand le dispositif sera en vigueur, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2018. Ainsi chacun pourra alors savoir ce qu'il doit faire pour maîtriser sa facture.

Il y aura un abonnement de base qui permettra à chacun de bénéficier de vingt-six levées dans l'année, réparties au choix de chacun. Au-delà, un supplément sera demandé, facturé à la levée. Les passages de la benne à ordures se feront chaque semaine, sauf pour le centre-ville où la benne passera deux fois par semaine, le stockage des bacs étant parfois impossible.

Combien cela va-t-il coûter ?

À l'échelle du territoire, la CCJ ne lèvera pas plus d'impôts demain qu'elle n'en lève aujourd'hui. Mais c'est la répartition qui va être modifiée.

La redevance incitative sera plus juste que ne l'est aujourd'hui la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, puisqu'elle sera liée à la production réelle de déchets de chacun et non plus à la valeur foncière de l'habitation (qui n'avait donc aucun lien avec les déchets !). Ce sont les occupants du foyer qui seront concernés.

Le coût du service sera fonction :

- de la taille du bac (80 litres, 120 litres, 180 litres, 240 litres ou, pour les entreprises, 660 litres) ;

- du nombre de levées effectuées dans l'année, sachant que 26 levées seront incluses dans le forfait de base. Ce nombre de levées sera comptabilisé, pour chacun des foyers, grâce à la puce électronique personnelle se trouvant sur chaque bac.

Pour les cages d'escaliers de plus de dix logements, le bac sera groupé et non individualisé, pour des raisons évidentes. Un document produit par la CCJ et reprenant tous les cas de figure sera prochainement diffusé dans tous les foyers.

Et si je ne peux pas disposer d'un bac, notamment en vieille ville ?

Dans ce cas, des sacs seront mis à disposition en contrepartie de l'abonnement. Ces sacs seront bien particuliers, rouges, au nom de la communauté de communes. L'utilisation de sacs étant limitée aux foyers ne pouvant disposer de bacs en raison de l'incapacité matérielle à en stocker un, et en raison du manque d'espace, les foyers utilisant des sacs disposeront de 52 levées par an dans leur forfait de base.

Chacun sera désormais maître d'utiliser ses 26 droits à sortir son bac dans l'année (ou 52 pour les sacs), de la façon qu'il souhaite.

Il convient, pour conclure, d'ajouter que pour nos concitoyens résidents secondaires, un abonnement particulier est mis en place, donnant droit à douze levées, pour un coût plus faible.

Des réunions publiques, en complément du guide produit par la CCJ, permettront de répondre à toutes les questions qui se poseront. D'ici là, tout comme les services de l'intercommunalité, je reste à votre disposition. ■

"La redevance incitative sera plus juste que ne l'est aujourd'hui la taxe d'enlèvement des ordures ménagères"





Les infos de l'interco.

Le contrat de ruralité, outil du pôle d'équilibre territorial et rural

Nicolas Soret | Conseiller départemental, président de la communauté de communes du Jovinien, 1^{er} adjoint au maire

Comme vous le savez, Joigny et sa communauté de communes font partie d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (ou PETR) qui regroupe les cinq intercommunalités du nord de l'Yonne. Dans ce cadre, un "contrat de ruralité" entre l'État, le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté et le PETR a été signé.

Son objectif ? Définir les projets structurants pour notre territoire, utiles aux habitants comme aux entreprises, et coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour mener à bien leur réalisation.

Cela va permettre à notre territoire d'accéder à de nouveaux dispositifs et financements, notamment les fonds européens. Ce contrat s'articule autour de plusieurs volets, définis à l'échelle de ce grand territoire :

- sur le plan de la démographie médicale, il vise à attirer de jeunes médecins et à assurer un maillage cohérent de services et d'équipements sur le territoire ;
- sur le plan touristique, il permettra de renforcer l'attractivité du territoire tout en mettant en valeur notre patrimoine ;

- sur le plan du développement économique, l'objectif sera de développer les capacités d'innovation et d'excellence ainsi que d'optimiser le potentiel de captation des richesses. La mobilité est mise en valeur par le désenclavement notamment, et la formation, initiale comme continue, verra ses moyens accrus ;

- sur le plan écologique, il s'agira de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance des territoires aux énergies fossiles.

Enfin, l'éducation, la promotion du sport et des solidarités, tout comme le renforcement des liens intergénérationnels seront mis en évidence, notamment par la recherche d'un accès pour tous aux diverses structures.

C'est donc une véritable chance de développement, de mise en cohérence et de mise en valeur de nos atouts pour notre territoire. La communauté de communes du Jovinien et l'ensemble des communes membres ont intégré presque une centaine de projets locaux à ce contrat de ruralité, qui a demandé beaucoup de temps et d'énergie. ■



Politique de la ville

PRE : agir maintenant pour nos enfants

Frédérique Colas | Vice-présidente du conseil régional, adjointe au maire déléguée à l'éducation et à la jeunesse



En juillet 2015, la ville a mis en place un Projet de Réussite Éducative (PRE). Ce dispositif vise à accompagner des enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité. Cinq domaines d'intervention ont été définis : la santé, la réussite

scolaire, l'ouverture culturelle et l'accès aux loisirs, le soutien aux parents ainsi que l'animation du réseau de professionnels.

En 2016, cent quatorze enfants ont intégré le dispositif PRE, ce qui représente soixante-seize familles accompagnées. La plupart d'entre eux étaient orientés vers le dispositif par les établissements scolaires.

Pour mieux illustrer le PRE au quotidien, voici quelques exemples de parcours. Nous avons mis en place un bilan psychomoteur et un suivi en psychomotricité pour un enfant présentant des difficultés de repérage dans l'espace, de concentration et de graphisme. Au titre de la prise en charge possible des frais de transport pour des rendez-vous médicaux hors Joigny, nous avons aidé une famille à emmener son enfant dans un hôpital parisien. Des accompagnements personnalisés ont été proposés à des jeunes ayant des difficultés scolaires dans certaines matières. Le "goûter philo", atelier d'initiation à la

philosophie pour des enfants de 7 à 10 ans, a été mis en place cet été à la bibliothèque de La Madeleine. Il s'agissait de mettre deux idées en opposition (guerre/paix – fille/garçon – riche/pauvre – vérité/mensonge). Cette initiative expérimentale a été reprise à la rentrée 2016 dans le cadre des nouvelles activités périscolaires. En matière d'ouverture culturelle et sportive, la référente PRE fait le lien entre les structures existantes et les familles. Ainsi, un jeune passionné de théâtre a pu découvrir cette activité au conservatoire. Des enfants ont également pu partir en vacances l'été dernier. Des espaces de parole à destination des parents ont été créés pour répondre à leurs questionnements et les aider au quotidien dans leur rôle éducatif.

Pour mener à bien toutes ces actions, le PRE s'appuie sur un large réseau de professionnels : les établissements scolaires, le conseil départemental, la gendarmerie nationale, la protection judiciaire de la jeunesse, les services de la ville et diverses associations (le comité de protection de l'enfance de l'Yonne, l'association de La Madeleine, l'union sportive de Joigny...). Une équipe pluridisciplinaire de soutien se réunit chaque mois pour étudier les situations qui nous sont transmises et ainsi proposer un parcours adapté en fonction des besoins de la famille et de l'enfant. ■



Environnement

Le pôle formation exemplaire dans la gestion de ses déchets

Laurence Marchand | Adjointe au maire déléguée à l'environnement et au cadre de vie



Au pôle formation, on trie, on récupère, on recycle, on valorise. Chaque jour, entre 200 et 300 personnes se côtoient dans ce bâtiment situé dans l'ancien site militaire : des personnes amenées à se rendre dans les quinze structures (dont les trois plus importantes en termes de nombre d'élèves sont l'institut de formation aux métiers d'ambulanciers, d'aides-soignants et d'auxiliaires de puériculture, l'école de la 2^e chance et l'école d'esthétique SPAformation) et des personnes de passage ou présentes toute l'année, avec le point commun qu'elles produisent des déchets sur le site, dans les bureaux, les salles de cours, les couloirs mais également dans les salles de pause.

Très sensibilisée à la préservation de l'environnement, la ville a souhaité que ce lieu devienne le plus exemplaire possible. Pour l'accompagner dans cette démarche, elle a fait appel à la communauté de communes du Jovinien et au Syndicat des Déchets du Centre Yonne (SDCY). Du matériel de collecte et des affiches ont été installés dans le bâtiment afin de pouvoir collecter les différents flux de déchets : les emballages et le papier, les bouchons plastiques pour l'association Bouchons d'Amour, les radiographies, les piles et bientôt les stylos usagés. Sans oublier les déchets alimentaires en provenance de la salle de pause, qui sont maintenant compostés à proximité immédiate du site. Initiative plus originale : une collecte des objets en bon état dont les structures souhaitent se débarrasser a été mise en place au niveau de l'accueil, des objets qui peuvent être récupérés par d'autres locataires. Pour l'instant, il s'agit essentiellement de fournitures de bureaux, mais pourquoi ne pas l'étendre à d'autres types d'objets ?

À noter que l'école de la 2^e chance organise de son côté une collecte des textiles et des lunettes destinés à une association caritative.

Et parce que l'information est indispensable dans ce type de projet, les ambassadeurs de la CCJ sont allés sensibiliser les élèves et étudiants de plusieurs structures du pôle formation, l'occasion d'échanger, de poser des questions et de repartir avec le plein d'informations pour la maison, et pourquoi pas avec un projet à la fois personnel et collectif, comme cette élève qui a demandé à être accompagnée dans la mise en place du compostage collectif dans sa résidence. Une exposition itinérante de photographies sur la réduction des déchets au quotidien sera par ailleurs mise en place dans les locaux en janvier.

Compostage partagé

C'est l'agent communal chargé de l'accueil de ce bâtiment qui se charge d'apporter chaque jour le contenu du bioseau de la salle de pause dans le composteur installé dans l'espace vert situé en face du bâtiment. C'est également cet agent qui a la mission d'entretenir le compost. Pour cela, du matériel lui a été fourni (une fourche et une pelle) par le SDCY, tout comme les deux composteurs. Composteurs partagés, puisque le pôle formation n'est pas la seule structure à y valoriser ses biodéchets. En effet, le centre communal d'action sociale y dépose les déchets alimentaires provenant des cours de cuisine qui ont lieu les mardis et jeudis dans les bâtiments voisins. Une pratique qui pourrait rapidement se propager aux autres résidents du site... ■

Le **Syndicat des Déchets du Centre Yonne** (SDCY) accompagne les structures volontaires qui souhaitent améliorer la gestion de leurs déchets.

Renseignements par téléphone au **03 66 25 72 61**, par mail à contact@dechetscentreyonne.fr ou sur le site du SDCY www.dechetscentreyonne.fr

Au pôle formation, on trie, on récupère, on recycle, on valorise et on composte.





Sylvie Chevallier | Adjointe au maire déléguée à la culture et à l'événementiel



L'espace Jean de Joigny accueillera les sculptures, encres et peintures d'Abdelkader Benlarbi du 5 février au 19 mars 2017. Dans son atelier de Saint-Jean-de-Braye où il vit depuis 1991, Abdelkader Benlarbi crée, médite et cultive son rapport au monde pour en extraire l'essentiel. Aux Beaux-Arts d'Alger, l'artiste a d'abord dompté les lettres grâce à la rigueur de l'exercice calligraphique. Puis, en France, il devient sculpteur de l'infinie beauté de la nature. Des écorces séchées, des feuilles finement dentelées, des pierres aux formes polyphoniques sont assemblées à d'autres matériaux (fil de fer, papier, tissu) dans une finesse virtuose. Toute imprégnée de sensibilité, de puissance et de délicatesse, l'œuvre s'adresse aussi bien aux sens, aux sentiments qu'à l'intelligence.

Abdelkader Benlarbi animera un atelier d'inspiration végétale pour adolescents et adultes le samedi 4 mars de 14h à 18h (sur inscription au 03 86 91 49 61 – 10 places). Chaque participant devra apporter une plante ou un fragment végétal original par sa forme ou sa couleur (bourgeon, légume, tige, citron séché...) qui sera interprété en dessin puis développé en volume (tiges de fer, tissu, papier, plastique, objets détournés...) pour réaliser une sculpture originale. Il reviendra le dimanche 12 mars avec sa fille Selma, 14 ans, qui pratique l'accordéon chromatique

depuis l'âge de 8 ans. Elle interprétera son répertoire allant du classique au musette en passant par le tango, la musique klezmer et la chanson française.

Dans le froid hivernal, les sculptures aux couleurs chaudes d'Algérie donnent à l'espace Jean de Joigny des allures de doux jardin d'hiver. ■



© Abdelkader Benlarbi

Une artiste en résidence au groupe scolaire Saint-Exupéry

Élise Le Garrec, artiste plasticienne, va vivre avec les enfants et enseignants de l'école Saint-Exupéry durant six semaines entre janvier et mai 2017. Trois immersions de quinze jours pour découvrir l'école et se faire connaître, s'approprier les lieux, se rapprocher des classes et créer des réalisations voire une œuvre.

Les enfants, à la fois partenaires, spectateurs et acteurs, vivront cette cohabitation singulière à leur rythme, avec leur sensibilité. Les classes de cours moyens sont particulièrement impliquées.

Elise Le Garrec, diplômée de l'école d'art de Metz (2015), est une jeune femme ayant déjà un solide parcours, avec de très riches expériences sur l'interaction des personnes, sur l'imaginaire du groupe, sur l'expression de la communication humaine. Elle interprète alors plastiquement toute cette riche matière. Découvrez son travail sur <http://eliselegarrec.com/index.html>. Sur la page d'accueil, la vidéo "D'HABITUDES" montre ce que peut être un de ses univers de papier.

Cette résidence d'artiste, exceptionnelle en école primaire, est possible grâce à l'Yonne en scène - centre d'art contemporain, le conseil départemental de l'Yonne, la direction régionale des

affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté, la direction départementale arts et culture de l'Éducation nationale, l'équipe pédagogique du groupe scolaire Saint-Exupéry et la ville de Joigny. ■



© Élise Le Garrec



Liste "Joigny, continuons ensemble"

Les élus de l'opposition municipale ont fait le choix de quitter la séance du dernier conseil sitôt celui-ci déclaré ouvert. Non sans avoir lu une déclaration dans laquelle ils pointent "l'opacité" de la gestion de la municipalité.

C'est une accusation forte, dont il faudrait souligner la gravité, si elle ne venait pas tenter de masquer une toute autre réalité, plus embarrassante pour l'opposition. Une réalité qui se résume en trois mots : absence de travail.

L'opposition dit avoir manqué de données :

- sur l'ouverture d'une salle de sport et son attribution ? L'étude du dossier s'est faite en commission, le 16 septembre 2016, à 19h. La représentante de l'opposition était absente.

- sur le musée ? L'étude de ce dossier, qui a validé le choix d'implantation de ce nouveau musée et le choix du scénographe s'est faite lors d'une commission qui a eu lieu le 8 septembre 2016 à 18h30. Le représentant de l'opposition était absent.

L'opposition affirme que la décision concernant l'école sous contrat s'est faite le 14 décembre 2016 en conseil municipal, alors même qu'un courrier a été adressé à la direction de l'établissement un mois plus tôt ? La réalité est plus complète. Le premier rendez-vous avec les directeurs des établissements a eu lieu le 18/09/2015. Le 12/11/2015, en conseil municipal, le sujet était à l'ordre du jour mais n'a pas été débattu pour être renvoyé au conseil du 21/12/2015 qui actait la reconduction de la subvention pour l'année en cours, tout en annonçant que cette décision prendrait effet l'année suivante. Ce qui a été validé lors du conseil municipal du 14/12/2016. Lors de ces conseils, l'opposition était présente, et parfaitement informée.

Dans une grande collectivité, il ne s'agit pas simplement de faire acte de présence lors des conseils municipaux. Le travail technique, le montage des dossiers, les discussions sur l'opportunité de faire, ou de ne pas faire, se font dans les commissions préparatoires, qui accueillent d'ailleurs des membres extra-municipaux. Ne pas participer aux commissions, pour s'étonner, une fois arrivé en séance publique de ne pas être au courant des dossiers, relève de l'imposture.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Mensonge, opacité et sentiment d'inutilité au conseil municipal !

Peut-être n'avez-vous pas bien saisi les raisons qui nous ont conduits à quitter le dernier conseil municipal. En voici les explications : notre volonté était de nous élever contre la gouvernance que nous imposent le maire et son équipe. En effet, l'opacité règne dans la majorité des dossiers et le mensonge est un acteur majeur dans les débats. Pire que la mise en œuvre du 49-3, les décisions sont prises et entérinées avant même que le débat n'ait eu lieu en conseil. Ainsi, la suppression du forfait d'aide à l'école maternelle Sainte-Thérèse, à laquelle nous nous opposons, a été signifiée dès le 15 novembre alors que le conseil ne s'est prononcé que le 16 décembre ! Nous ne souhaitons plus participer à cette mascarade, simulacre de démocratie : le conseil n'est pas une chambre d'enregistrement de leur volonté, mais bien de débats. Opacité et mensonges dans les dossiers : de restauration du patrimoine religieux, qui rappelons-le est la vitrine de notre ville d'Art et d'Histoire ; dans la transformation du musée Bayard ; dans la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers ; dans l'utilisation du droit de préemption ; etc. Vous constatez bien que la transparence de l'action municipale fait franchement défaut, et que la suffisance du maire (qui s'arroge le monopole culturel - YR 7/1/17) prime largement.

Après 3 ans de mandat dans l'opposition, à votre service, François Jacquet quitte le conseil municipal. Nous tenons à le remercier de son engagement sans faille pour Joigny et d'avoir été le chef d'une opposition qui a su se montrer à la hauteur des enjeux. André Lethimonnier le remplace désormais au sein de notre groupe.

Le groupe de la droite et du centre - www.facebook.com/francoisjacquet2014

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Ma tribune, de caractère politique, pour février 2017, ne respectant pas le règlement intérieur, ne peut être publiée.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Groupe FDG

À Joigny et ailleurs, la réforme des collectivités territoriales génère un transfert de compétences et une concentration des pouvoirs qui fragilise l'offre de services et la démocratie de proximité. Les découpages ne cherchent pas à répondre aux besoins fondamentaux des populations.

isabelleMichaud89@outlook.fr



Histoire

J. Tenon, R. M. Pinon et F. Arvers : trois personnalités du Jovinien

Laurence Marchand | Adjointe au maire déléguée au tourisme

Joigny a vu naître au fil de l'histoire de nombreuses personnalités comme Jean de Joigny, Sophie Barat, Marcel Aymé entre autres. Sur le territoire de la communauté de communes, cette palette s'étend bien sûr et le renom du Jovinien aussi.

L'hôpital Tenon, dans le 20^e arrondissement de Paris, est connu mais savez-vous qu'il doit son nom à **Jacques Tenon**, né à Sépeaux en 1724 ?

Issu d'une lignée de chirurgiens installés dans la commune, Jacques Tenon est l'aîné d'une grande fratrie et la famille est peu fortunée. Souvent, ceux qui ont étudié sa vie y voient là l'origine de toutes les actions qu'il mènera en faveur des plus modestes. À 17 ans, il est contraint de quitter Sépeaux pour subvenir à ses besoins. Entré à l'Hôtel-Dieu, il est repéré pour ses talents. Après avoir été chirurgien des armées auprès du maréchal de Saxe, il est nommé en 1748 à La Salpêtrière. Il devient aussi professeur de pathologie car il est frappé par les maladies professionnelles chez les ouvrières et les chapeliers. Il publie de nombreux rapports sur ses recherches, notamment sur les méfaits du mercure. Il fait aussi évoluer le fonctionnement des hôpitaux même si cette évolution n'est pas aussi rapide qu'il l'aurait souhaitée, faute d'argent. Louis XVI l'enverra même en Angleterre. Son ouvrage, "Mémoires sur les hôpitaux de Paris" sera publié en 1788. La Révolution le bouleverse car il perd de nombreux amis. Il meurt en 1816.

L'audace est le maître-mot de la vie de **Rose-Marie Pinon**, née à Saint-Julien-du-Sault en 1794. En se mariant avec Louis-Claude de Saulces de Freycinet* en 1814, géologue et géographe, navigateur reconnu, elle quitte la rivière Yonne pour la mer et ses vastes étendues. Comme son époux doit partir de Toulon pour une expédition savante, elle décide, contre l'avis des siens, de se vêtir comme un homme et se glisse dans le navire comme passager clandestin. Une fois le détroit de Gibraltar passé, elle redevient

femme. Elle est très vite populaire à bord, enchante l'équipage par ses talents de musicienne. Elle est considérée comme sans doute la première Française à avoir fait le tour du monde.

Elle a donné son nom à deux parties de la côte d'Australie : la Pointe Rose et l'Anse Rose proches du cap qui porte le nom de son mari, le cap Freycinet. Louis-Claude donnera en 1819 le nom de sa femme à un atoll qu'il découvre en Polynésie.

Les savants de l'expédition ont aussi voulu honorer notre saltusienne puisqu'une colombe de l'île de Rawak porte le nom de Pinon et deux plantes ont été baptisées "Hibiscus Pinoneamus" et "Fougère Pinonia". En 1927 est publié son Journal de voyage autour du monde à bord de l'Uranie (1817-1820), illustré par Jacques Arago. Elle meurt à Paris pendant l'épidémie de choléra en 1832.

Terminons par un poète dont le vers "La vie a son mystère, l'âme a son secret" est tiré d'un des sonnets les plus célèbres de la langue française, chanté par Gainsbourg. C'est **Félix Arvers** (1806-1850), d'une famille de Cézy. Son père est marchand de vins. Félix étudie le droit et devient clerk de notaire mais toute sa vie, il écrit, tout d'abord des comédies qui seront jouées dans les théâtres parisiens des boulevards puis de la poésie. Il fréquente Alfred de Musset et Charles Nodier. Il est enterré à Cézy. Le mystère demeure sur la femme qui lui a inspiré son sonnet. Une hypothèse est qu'il était amoureux de la fille du passeur de Cézy mais sans jamais lui avouer. ■

Sources :

Communication de Michel Valentin "Jacques TENON (1724-1816) précurseur de la médecine sociale" - 1975 - Société Française d'Histoire de la Médecine
Jean-Pierre Fontaine "Hommes et femmes célèbres de l'Yonne" - 1995
Communication de Marie-Thérèse Garcin - le fabuleux destin de quelques Bourguignonnes célèbres

*Il est le frère de Charles Freycinet qui a donné son nom au gabarit des écluses et des péniches.

L'île Rose - En 1819, Louis-Claude de Saulces de Freycinet, navigateur reconnu, donne le nom de sa femme à un atoll qu'il découvre en Polynésie. © Dr. Jean Kenyon NOAA photo library





Les rendez-vous

Conférences - projection-débat

Le cœur : de l'histoire à l'imaginaire - par le docteur Yan Morvan - UTJ - mardi 24 janvier - 20h - salle des conférences pôle formation - <https://utjoigny.wordpress.com/cours-et-conferences/>

Les nouveaux loups du web - film de Cullen Hoback - débat avec Pascal Paquin, co-rédacteur du journal en ligne "L'Yonne l'autre.fr" et d'autres spécialistes du net - c3v maison citoyenne - jeudi 16 février - salle Claude Debussy - <http://c3vmaisoncitoyenne.com/>

Les Français noirs dans l'océan indien - par Luís-Nourredine Pita, docteur en philosophie politique et ancien chercheur au Centre d'Études et de recherche sur les Relations Internationales (CERI). - La France noire - mardi 21 février - 18h30 - Halle aux Grains - <http://raphael.afrikblog.com/>

La science contre le crime ? Naissance, espoirs et illusions de la police technique et scientifique - par Jean-Marc Berlière professeur d'histoire contemporaine, université de Bourgogne, chercheur au CESDIP, CNRS/ministère de la Justice - ACEJ - vendredi 24 février - 20h30 - salle Claude Debussy - <http://www.association-culturelle-joigny.fr/>

Expositions

Exposition vente de sacs confectionnés avec des bâches et kakémonos usagés, mugs, porte clefs à l'office de tourisme - 4 quai Henri Ragobert - tél. 03 86 62 11 05

La maison Cantoisel 33^e édition - une idée de collection - 32 rue Montant au Palais - sur rendez-vous les samedis après-midi - tél. 03 86 62 08 65

À noter aussi

Maquillage au Spaformation - maquillage, pose de vernis, épilation des sourcils pour 1 € symbolique reversé aux Restaurants du Cœur - mercredi 25 janvier

Portes ouvertes au groupe scolaire Saint-Jacques - Sainte-Thérèse - samedi 4 février de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 - 03 86 62 57 26 - <http://www.saintjacques.org/>

Joniece Jamison, la chorale Croq'Notes et Pascal Liberge aux claviers - dimanche 5 février à 17h - église Saint-Jean - réservation à l'office de tourisme (03 86 62 11 05)

Cirque Médrano - lundi 6 février - 18h et 20h30 - place du 1^{er} RVY - réservation à l'office de tourisme (03 86 62 11 05)

Festival audiovisuel de l'Atelier photos passion - diaporamas aux thèmes variés (fiction, voyages, reportages, documentaires...) alliant images et bande son (musiques et textes), un ensemble de réalisations très éclectique - programme distribué à l'entrée - samedi 11 février à 20h30 et dimanche 12 février à 14h30 - salle Claude Debussy - 4 € - gratuit moins de 12 ans - <http://atelier-photos-joigny.fr/>

Forum des métiers - Lions club, Rotary club et Kiwanis club avec la participation de nombreux professionnels - accueil des classes de 4^e de l'EREA, des collèges J. Prévert de Migennes, P. Cousteau de Briennon, M. Noël et St-Jacques de Joigny et de 3^e pré-pro du lycée Louis Davier - jeudi 16 février de 8h30 à 12h - salons de l'hôtel de ville

Collecte de sang - EFS Bourgogne Franche-Comté - mercredi 22 février de 8h à 13h - place du 1^{er} RVY

Portes ouvertes à Spaformation - mercredi 1^{er} mars de 9h à 17h - 09 67 000 257 - <http://www.spa-formation.net/>

L'agenda sportif

• **Basket-ball** : salle omnisports - **samedi 4 février** - seniors filles - USJ/DA Dijon 21 - 20h30

• **Football** : salle omnisports - **dimanche 26 février** - tournoi en salle U11 • **dimanche 5 mars** - tournoi en salle U13

• **Tennis** : courts boulevard de Godalming - **du 3 au 12 février** - tournoi femmes